

L'accueil de loisirs en Val de Sarthe



3-11 ANS



Printemps
2017





ALSH

3-11
ANS

L'ALSH est ouvert aux enfants nés entre 2006 et 2014 (3 ans faits et scolarisés). A Spay, le site accueille les enfants de 6 à 11 ans.

Des activités diverses et variées sont proposées chaque jour par les équipes d'animation. En cas d'effectif insuffisant, les enfants seront transférés sur un autre site ALSH.

-> **Du lundi 10 au vendredi 21/04. Les sites sont fermés lundi de Pâques, le 17/04 :**

- | | |
|-------------------------------------|--|
| › Louplande | École Mozart, 8 route de Souligné-Flacé, Louplande |
| › Parigné-le-Pôlin/Guécélard | Clos Renard, rue du Tertre, Parigné |
| › Roëzé-sur-Sarthe/ La Suze | Espace de loisirs, place Isaac de la Roche (église), Roëzé |
| › Spay | Domaine du Houssay, route d'Arnage, Spay |

-> **Du lundi 10 au vendredi 14/04 :**

- | | |
|-------------------------------|---|
| › Malicorne-sur-Sarthe | École Bernard Palissy, boulevard Rabigot, Malicorne |
|-------------------------------|---|

Tarifs

Quotient familial	Journée		Forfait 4 ou 5 jours			
			1 ^{er} et 2 ^e enfant		3 ^e enfant et +	
	1 ^{er} et 2 ^e enfant	3 ^e enfant et +	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
QF < 700 €	13 €	11,70 €	23,80 €	29,75 €	21,42 €	26,77 €
700 < QF < 900 €			36,28 €	45,35 €	32,65 €	40,81 €
900 < QF < 1200 €	16 €	14,40 €	48,76 €	60,95 €	43,88 €	54,85 €
QF > 1200 €			61,20 €	76,50 €	55,08 €	68,85 €

Forfait 4 ou 5 jours : du lundi au vendredi.

Tout dossier incomplet pour le calcul des tarifs entraînera l'application du plein tarif.

Règlement par chèques bancaires, espèces (faire l'appoint), Bons temps loisirs de la CAF, les tickets loisirs de la MSA, chèques CESU préfinancés, chèques vacances ANCV.

Inscriptions

Étape 1: pré-inscription sur internet



Du lundi 13 au vendredi 17/03

Pour se préinscrire, il suffit de se rendre sur le site www.val-de-sarthe.fr, rubrique Services aux habitants > l'enfance, la jeunesse > accueil de loisirs sans hébergement.

Les pré-inscriptions sont obligatoires et se font uniquement par internet.
Elles ne seront pas prises lors des permanences.

Étape 2: validation lors d'une permanence

Les choix d'inscriptions et le règlement se feront lors des permanences ci-dessous.

Sites	Permanences
Louplande	Service enfance de Louplande, école Mozart, route de Souligné Flacé, Louplande Samedis 18/03 et 25/03 : 9h-13h. Mercredi 22/03 : 8h45-11h30.
Malicorne-sur-Sarthe	Mairie de Malicorne, salle des associations, 26 rue Victor Hugo, Malicorne Samedi 18/03 et 25/03 : 9h-12h. Mercredi 22/03 : 14h-17h.
Parigné-le-Pôlin / Guécelard	Espace Clos Renard, rue du Tertre (près de l'école), Parigné Samedi 18/03 et 25/03 : 9h-12h. Mercredi 22/03 : 8h45-11h30. Lundi 20/03 et jeudi 23/03 : 16h30-19h.
Roëzé / La Suze-sur-Sarthe	Mairie de Roëzé, 15 rue de la mairie, Roëzé Mercredi 22/03 et vendredi 24/03 : 10h-12h et 14h-18h. Samedi 25/03 : 9h30-12h. Mercredi 29/03 et vendredi 31/03 : 9h-12h et 14h-18h.
Spay	Service enfance-animation de Spay, 1 rue d'Allonnes (face à la Mairie), Spay Mercredis 22/03 et 29/03 : 9h-12h et 15h-18h.

Et pour gagner du temps :

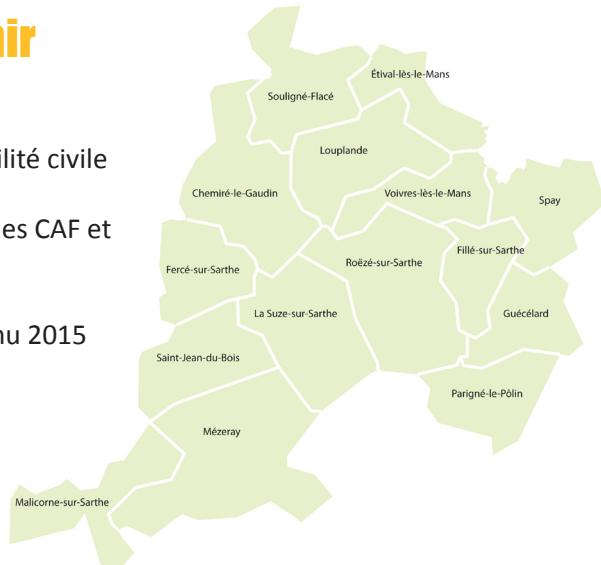
Pensez à télécharger le dossier d'inscription sur le site www.val-de-sarthe.fr, rubrique Services aux habitants > l'enfance, la jeunesse > accueil de loisirs sans hébergement.

Remplissez-le et amenez-le lors des permanences d'inscription.

Infos pratiques

Les documents à fournir

- Numéro de sécurité sociale
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident
- Attestation des prestations familiales CAF et MSA
- Numéro d'allocataire CAF, MSA
- Avis d'imposition 2016 sur le revenu 2015
- Une photo d'identité
- Copie des pages vaccins du carnet de santé



Renseignements : Service enfance
Communauté de communes du Val de Sarthe
27, rue du 11 novembre - 72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12 / service-enfance@cc-valdesarthe.fr